

LYON-EXPOSITION

MONITEUR HEBDOMADAIRE DES EXPOSANTS

LITTÉRATURE, BEAUX-ARTS, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE

✦ J. LYONNET, Rédacteur en chef. ✦

✦ Secrétaire de la Rédaction, LAURENT CHAT ✦

ADRESSER

Toutes les communications à
M. LAURENT CHAT
Secrétaire de la Rédaction.

ADMINISTRATION, ET RÉDACTION

LYON — 79, rue de la République, 79 — LYON

Les Bureaux du Journal sont ouverts de 9 h. à midi et de 2 à 6 heures.

RÉDACTION de 1 à 3 heures.

ABONNEMENTS

LYON et le RHÔNE, un an 8 fr.
DÉPARTEMENTS » 9 »
ÉTRANGER (Un. post.) » 10 »
Les Abonnements partent du
1^{er} Septembre 1893.

LES RUSSES A L'EXPOSITION DE LYON

SOMMAIRE

Les Russes à l'Exposition. — Une Exposition régionale. — L'Exposition et le Gouvernement. — Chronique de l'Exposition : Paris et la Province. — La Monographie de la soie. — Tribune publique. — L'Exposition internationale. — Causerie hebdomadaire. — L'Exposition d'économie sociale. — Chronique des Expositions. — Le Monument Edouard Thiers. — Semaine Théâtrale.

LES

RUSSES A L'EXPOSITION

La réception de l'Etat-Major Russe à Lyon est l'objet de toutes les préoccupations.

Les pouvoirs publics commencent à agir, la presse forme des comités.

Il importe de faire appel aux bonnes volontés de tous les habitants pour seconder les efforts des uns et des autres, pour donner à la fête un caractère d'une intensité cordiale et l'éclat de véritables réjouissances publiques.

Mais il importe aussi d'éviter que cette fête ne nuise à la fête qu'on avait projetée pour l'achèvement des bâtiments de l'Exposition de 1894. Cette dernière est INDISPENSABLE au succès de l'œuvre entreprise, seule, elle peut lui donner la consécration officielle et définitive et le retentissement d'une universelle publicité, portant, dans les communes les plus reculées de France et dans tous les grands pays voisins, l'annonce des merveilles qui se préparent ici. Le danger que nous venons de signaler a frappé tous les gens dévoués à la cause de l'Exposition et qui ne voudraient pas voir compromettre les résultats acquis et les espérances conçues.

Nous n'hésitons pas à déclarer qu'après la fête russe, la fête de l'Exposition risque-

rait d'être ajournée ou de passer complètement inaperçue.

Ce serait d'une gravité exceptionnelle pour les destinées de notre œuvre. Ce danger peut être facilement évité, et au lieu d'être nuisible à l'Exposition, la venue des marins Russes peut lui être, si on le veut bien, d'un grand secours, en même temps que les fêtes données en leur honneur tireront de l'Exposition une grandeur, une solennité et un relief qu'il n'était pas permis d'espérer.

Nous avons groupé autour de nous, pour leur communiquer nos patriotiques angoisses, tous les amis du journal qui sont aussi ceux de l'Exposition. Ils ont compris et partagé nos craintes, et pour détourner le péril entrevu, ils ont demandé au *Lyon-Exposition* de prendre l'initiative et la responsabilité d'une grande réunion privée.

Nous n'avons pas hésité à faire notre devoir ; nous avons convoqué les présidents des groupes de l'Exposition, les présidents des principaux syndicats de notre ville, les plus notables de nos commerçants et de nos industriels, tous les représentants de nos corps élus.

L'opinion publique sera de la sorte saisie de la question ; elle se prononcera en pleine indépendance de cause, notre tâche à nous sera terminée, nous tenons à le déclarer bien haut pour qu'il n'y ait pas d'équivoque sur nos intentions, à l'heure où s'ouvrira la réunion. Nous ne recherchons pas d'autre satisfaction, nous ne poursuivons pas d'autre but, que celui d'accomplir un devoir impérieux.

Nos concitoyens diront que nous ne nous sommes pas trompés. *Ils diront qu'il ne faut pas seulement que les Marins Russes viennent à Lyon, — IL FAUT SURTOUT QU'ILS VIENNENT A L'EXPOSITION DE LYON.* Il le faut pour l'Exposition elle-même, il le faut un peu aussi pour la patrie : Ce sera re-

hausser la portée de la manifestation projetée, ce sera lui donner le vrai caractère qui lui convient, que de montrer à l'Europe attentive aux belliqueuses fanfares, la France ne recherchant dans la solidité de ses alliances, que le calme loisir des œuvres de la paix.

LA RÉDACTION.

Voici le texte de la lettre de convocation que la commission d'initiative formée à la demande du *Lyon-Exposition* vient d'adresser pour la réunion de samedi prochain :

Lyon, le 14 septembre 1893.

Monsieur et cher Concitoyen,

Vous êtes instamment prié de vouloir bien assister à une réunion qui aura lieu samedi 16 courant, à 8 heures 1/2 du soir, brasserie Thomassin, sous la présidence de M. E. Bérard, député du Rhône.

Cette réunion a pour but de provoquer la constitution d'un comité dû entièrement à l'initiative privée et qui secondera les efforts des pouvoirs publics :

1° Pour obtenir l'arrêt de l'Etat-Major Russe dans notre ville ;

2° Pour lui assurer une brillante réception ;

3° Pour faire coïncider son séjour avec la fête projetée pour célébrer l'achèvement des bâtiments principaux de l'Exposition de 1894.

Il est indispensable qu'un vigoureux effort soit tenté pour que cette coïncidence ait lieu, sans cela toutes les espérances conçues pour la fête de l'Exposition sont anéanties ; ou la fête n'aura pas lieu, ou après les fêtes Franco-Russes, elle passera inaperçue, sans éclat, dans un demi insuccès, et le but recherché d'une immense et large publicité donnant à l'œuvre de 1894 un retentissement universel est complètement manqué.

Ce danger a frappé tous ceux que préoccupe le sort de notre grande Exposition et qui sont dévoués à son succès. Il nous a déterminé à intervenir, au nom d'une centaine de personnes, la plupart membres du Comité d'organisation de l'Exposition de 1894, et qu'un même sentiment a depuis quelques semaines groupés autour du *Lyon-Exposition*.

Nous avons arrêté une salle et convié les représentants les plus autorisés du commerce, de l'industrie, des sociétés patriotiques, tout ce qui compte un nom dans notre ville pour son dévouement aux intérêts publics et à la cause générale de l'Exposition de 1894.

La réunion commencée, notre tâche sera finie. Nous aurons indiqué le péril, la seule récompense ambitionnée par nous, c'est qu'il soit évité; de l'initiative que nous avons prise, parce qu'il était utile qu'elle fut prise par quelqu'un, nous ne voulons d'autre satisfaction que celle du devoir accompli.

Nous comptons, Messieurs et chers Concitoyens, sur votre présence et sur votre concours, et nous vous prions d'agréer l'assurance de nos sentiments les meilleurs et les plus cordiaux.

La Commission d'initiative.

N. B. — MM. les Conseillers généraux et MM. les Conseillers municipaux ont été convoqués à la réunion, MM. Jean Clapot et Thevenet Paul ont été plus spécialement invités en raison des propositions dont ils sont les auteurs.

On pourra trouver des lettres d'invitation aux bureaux du journal, 79, rue de la République.

*
**

UNE LETTRE DE M. PAUL THÉVENET

M. Paul Thevenet, l'honorable conseiller municipal du V^e arrondissement, vient d'adresser au Maire de Lyon la lettre suivante, aux sentiments de laquelle nous sommes heureux de nous associer sans réserves :

MONSIEUR LE MAIRE,

L'escadre russe vient rendre à la France la visite que nos marins lui ont faite à Cronstadt.

Après la réception vraiment triomphale qui a été faite à notre escadre par la nation russe, qui franchement et sincèrement a mis sa main dans celle de la France, celle-ci se prépare à recevoir dignement et avec magnificence des soldats au sujet desquels une de nos sommités militaires a pu dire : « En Crimée, il n'y eût ni vainqueurs ni vaincus. »

Toulon, Marseille, Paris, vont rivaliser d'enthousiasme pour offrir aux marins russes la plus brillante et la plus cordiale hospitalité.

La ville de Lyon, la seconde ville de France, où le sentiment patriotique est si vibrant, laissera-t-elle passer à ses portes, ces officiers et ces marins amis sans leur offrir, elle aussi, l'expression des sentiments de sympathie dont sont animés ses habitants ?

Pour ma part, je crois que la population lyonnaise verrait avec regret que sa municipalité s'abstienne dans une circonstance aussi à propos.

Par sa situation au milieu du parcours qu'auront à faire les marins russes pour se rendre à Paris, Lyon est tout indiqué pour leur servir de grande halte.

En conséquence, mon intention est de proposer au Conseil municipal, dans sa prochaine séance, de vouloir bien inviter l'administration à faire les démarches nécessaires pour que les officiers et marins de l'escadre russe s'arrêtent à Lyon à leur passage et qu'il vote le crédit nécessaire pour qu'il soit organisé en leur honneur une réception ou un banquet à l'Hôtel-de-Ville et une fête populaire où serait invitée l'armée, en utilisant pour cette circonstance, si cela est possible, la grande rotonde de l'Exposition, où tout Lyon pourrait se rendre.

Le Conseil municipal n'étant pas convoqué pour sa séance habituelle de mardi, je me permets de vous soumettre l'idée d'une convocation spéciale à cet effet dans le plus bref délai, de façon à pouvoir faire, s'il y a lieu, toutes démarches et prendre toutes mesures avant que l'itinéraire du voyage de l'escadre soit arrêté définitivement.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de mes sentiments distingués.

THEVENET-PAUL,
Conseiller municipal du V^e arrondissement.

M. Paul Thévenet nous permettra d'ajouter quelques considérations à l'appui de son argumentation et qui militent en faveur de la coïncidence des fêtes Franco-Russes et des fêtes de l'Exposition.

Si cette coïncidence a lieu, on évitera aux habitants et au budget municipal une double dépense, qu'il eût été fort malaisé de supporter.

Les sommes prévues par le Comité de la Presse, pour la fête spéciale à l'Exposition, s'ajouteront au crédit des fêtes Franco-Russes, en même temps nos concitoyens, doublement sollicités, feront évidemment un effort supplémentaire, surtout s'ils savent qu'il ne doit pas être renouvelé.

Enfin, le séjour des Russes dans ces conditions démontrera la vérité d'une affirmation qui a été un des fondements de l'Exposition ; par sa position au centre de la ligne du P.-L.-M., Lyon doit fatalement profiter du passage accidentel de la plupart des notables étrangers ou des riches voyageurs qui viennent du Nord, de Paris, de l'Angleterre ou de la Belgique, pour aller sur les bords de la Méditerranée, en Italie, en Egypte ou en Afrique... et vice-versa !

Ce séjour démontrera également l'attraction que Lyon exerce dans un vaste rayon et qui lui assure au moindre événement le concours de centaines de mille de visiteurs.

Donc pour toutes ces raisons, pour celles indiquées par M. Thevenet-Paul, pour celles que nous avons développées nous-même, il faut que les Russes viennent à Lyon.

MAIS IL FAUT SURTOUT QU'ILS VIENNENT A L'EXPOSITION !

*
**

Au Conseil Général.

M. Clapot dépose un vœu tendant à ce que le Conseil général s'associe aux fêtes données à Lyon, lors du passage des officiers de la marine russe, et s'entende avec la municipalité pour fêter dignement la venue de nos alliés.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

Nous prions le lecteur d'excuser encore l'ajournement de notre Chronique Lyonnaise, retardée par l'abondance des articles d'actualité.

Elle paraîtra sans faute dans le prochain numéro et sera suivie d'une étude sur la question du gaz.



UNE

EXPOSITION RÉGIONALE

DANS une étude très intéressante, très approfondie, notre grand confrère, le *Salut Public*, examine et critique les conditions dans lesquelles s'organise notre Exposition lyonnaise.

Comme nous l'avons déjà fait, il se plaint du peu de ressources qui sont laissées à la seconde ville de France en regard des millions accordés largement aux expositions parisiennes et qui leur permettent de faire grand, large et peu banal.

Mais où nous ne sommes plus d'accord avec notre confrère, c'est lorsque celui-ci part de l'inégalité dans les ressources pour conclure que Lyon aurait dû se borner à une Exposition de la région du Sud-Est, exposition qui, en fait, fut devenue probablement universelle.

Nous pensons, au contraire, que les critiques de ce genre, commencées timidement, n'atteignent généralement pas le but même qu'elles semblent viser, et qu'il vaut mieux entreprendre très grand si l'on veut parvenir au moins à quelque chose de passable.

Il est vrai qu'une industrie quelconque, ayant pris pour point de départ des ressources modiques, peut se baser sur la qualité de ses produits pour espérer, par le travail, par la suite des années, forcer l'attention de la clientèle et conquérir sur les marchés une place beaucoup plus considérable que ne l'auraient fait prévoir ses modestes débuts.

Une exposition n'est plus dans le même cas ; elle n'a pas en face d'elle la concurrence ; elle n'a pas pour elle le temps. Elle apparaît comme un météore, s'éclipe de même, et son éclat initial va plutôt en diminuant qu'en augmentant.

C'est pour cela qu'il fallait entreprendre grand à Lyon, donner à notre Exposition le caractère international, et ce n'est pas là ce que nous critiquerons.

Notre critique visera plutôt un point sur lequel nous sommes d'accord avec notre confrère le *Salut Public*, c'est qu'on a eu tort de laisser si longtemps le caractère d'une affaire privée à une tentative aussi considérable.

Il ne s'agissait pas, en effet, d'une entreprise spéciale, d'une exposition canine, horticole ou gastronomique ; qu'on le veuille ou non, qu'on se bornât à la région du Sud-Est ou à la France, il se fut toujours agi de l'Exposition de Lyon, et ce titre engageait la dignité et l'honneur de la cité puisque son nom était mis en cause.

Il ne fallait pas, pendant deux années, laisser des particuliers user les plus généreux efforts à rouler un rocher de Sisyphe qui retombait sans cesse sous le poids de l'indifférence ou de l'envie.

Il fallait, ou refuser immédiatement toute concession, ou n'accorder au concessionnaire qu'un droit de construction et garder l'organisation pour l'administration municipale.

On n'a compris cette nécessité que beau-

coup plus tard, lorsqu'on a vu le concessionnaire épuiser vainement ses forces à lutter contre le mauvais vouloir du public qui se désintéressait d'une affaire privée. C'est alors que la municipalité et la Chambre de commerce ont senti qu'elles devaient à leur tour entrer en scène puisque le renom de la ville était engagé.

Ce secours si efficace aurait-il été apporté s'il s'était agi d'une Exposition du Sud-Est? Nous en doutons. C'est parce que le titre seul de l'Exposition lyonnaise annonçait la volonté de faire de grandes choses que nos corps élus, municipal et consulaire, ont jugé qu'il fallait à tout prix venir à la rescousse et donner une impulsion irrésistible aux travaux d'organisation générale.

Cette poussée est donnée; l'insuccès n'est plus à craindre.

Il est donc trop tard pour récriminer sur le titre possible d'une Exposition, et sur les divers moyens de poser le problème.

Le devoir, non seulement de la presse, mais de tout Lyonnais, est aujourd'hui de contribuer au succès de la grande fête industrielle en s'accordant pour la faire justement valoir, pour apprendre aux étrangers tout ce qu'elle promet et tout ce qu'elle tiendra, pour préparer enfin le grand mouvement d'attraction qui portera dans notre cité des visiteurs du monde entier.

J. LYONNET.

L'EXPOSITION

Et le Gouvernement

Nos lecteurs trouveront plus loin un article de notre collaborateur, M. Victor Bergeret, *Paris et la Province*, qui réfute la théorie émise, dans le dernier numéro du Journal, par notre rédacteur en chef. Ils voudront bien se rappeler notre précédente déclaration sur la liberté absolue laissée pour exprimer leurs idées à tous nos collaborateurs.

Lyon-Exposition n'en persiste pas moins à constater que :

Le Gouvernement a voté 300.000 pour Anvers.

Le Gouvernement a voté 1.000.000 pour Chicago.

Le Gouvernement n'a RIEN VOTÉ ENCORE pour Lyon.

M. Victor Bergeret convient, du reste, que si l'indifférence du Gouvernement pour l'Exposition venait à éclater, ce serait une chose odieuse.

Nous avons simplement ajouté que ce serait une bêtise et surtout un danger, car la

grande cité républicaine, la vraie capitale de la France, Paris, étant plutôt la capitale du monde, ne pardonnerait pas l'indifférence dans une partie où son honneur même est engagé.

Nous devons dire, du reste, pour être impartialement loyaux, que si le Gouvernement est resté neutre jusqu'à maintenant, ce n'est pas complètement sa faute.

Et ici nous avons à faire une déclaration très grave, sur un fait que nous serions très désireux de voir expliquer.

Lors de la visite que la délégation municipale a faite aux membres du Gouvernement, en mai dernier, à propos de diverses entreprises et notamment de l'Exposition, le ministre promit tout son appui et même des subventions.

M. Terrier, notamment, ministre du Commerce, aurait pris l'engagement de présenter aux Chambres, avec l'appui des députés du Rhône, une demande de subvention, à la seule condition qu'on lui fournirait les éléments de cette demande et un devis global.

La demande n'aurait pas été présentée parce que les documents n'auraient jamais été envoyés de Lyon.

Le fait est-il vrai? Qui en est responsable? La faute commise et que justifie peut-être la période de transition et de crise traversée par l'Exposition, peut-elle maintenant se réparer?

Nous l'espérons, et nous comptons tout particulièrement sur le prix que M. le Maire de Lyon et son Conseil tout entier attachent au succès de l'Exposition, pour être certain que dans cet ordre d'idées tout le nécessaire sera fait.

A. NORDUAC.

CHRONIQUE DE L'EXPOSITION

Paris et la Province

QUELQUE justes que soient les observations présentées par notre éminent rédacteur en chef dans son article intitulé : « La Province et Paris » que contenait le dernier numéro de *Lyon-Exposition*, il faut reconnaître qu'il s'y mêle quelque amertume et son réquisitoire appelle la réponse d'un avocat, ne fût-ce que pour plaider les circonstances atténuantes en faveur de la « Ville-Lumière », comme l'appelait celui qui fût non seulement le plus illustre poète, mais aussi l'un des plus profonds penseurs du siècle qui s'achève.

Nous sommes de ceux qui considèrent comme une sorte d'attentat contre la vie nationale, comme une manière de suicide et, par conséquent, comme un crime de

lèse-patrie, toute parole qui tend à diviser la Province et Paris, à isoler Paris de la Province. Nous pensons bien que telle n'est pas la pensée de M. J. Lyonnet et nous ne lui faisons pas l'injure de le confondre avec tel rédacteur en chef d'un journal très répandu à Lyon, dont le *seul* mérite consiste en une haine féroce, en une brutale et bestiale aversion contre la capitale de la France.

M. J. Lyonnet compare Paris à une sorte de Gargantua qui absorbe toutes les sources vitales du pays sans jamais en rendre quoi que soit. Qu'il nous permette un rapprochement plus juste, peut-être, que d'autres ont déjà fait avant nous, et qui consiste à dire que Paris est à la France ce que le cœur est au corps humain qui, lui aussi, reçoit le sang par « mille canaux » mais qui n'est que le principal organe de sa circulation et qui le renvoie épuré, régénéré, après en avoir exprimé l'essence au profit du cerveau. Et, en effet, Paris est à la fois le cœur et le cerveau de la France, ce qui ne diminue en rien la valeur des autres organes : la vue, le goût, l'ouïe, le toucher, qui sont au corps ce que Lyon, Marseille, Bordeaux, Lille, sont à la France.

Il est malheureusement trop vrai que notre Exposition n'a pas rencontré à Paris l'accueil que ses organisateurs étaient en droit d'espérer. La raison doit en être que le Gouvernement considère probablement l'Exposition de Lyon comme une concurrence malheureuse et regrettable à l'Exposition de Paris.

Une exposition, surtout quand elle est internationale, ne peut guère avoir lieu que dans la capitale du pays qui l'offre à l'admiration et à la participation du monde entier, parce que la capitale seule dispose des ressources nécessaires à l'accomplissement d'une aussi colossale entreprise. Il faut, d'ailleurs, que ce soit l'opinion générale, puisque toutes les Expositions universelles françaises ont eu lieu à Paris sans soulever la moindre protestation des grandes villes et que celle de 1889 était à peine close qu'on décidait qu'une nouvelle Exposition aurait encore lieu à Paris en 1900.

Etant donné ce principe, — car on ne saurait traiter une pareille détermination de parti-pris, bien qu'il eût été possible de décider que les Expositions françaises auraient lieu tour à tour, sur tel ou tel point du territoire, — étant donné ce principe, on imagine aisément de quel mauvais œil a dû être considérée l'Exposition de Lyon qui ne peut être qu'un diminutif de celle de 1889 et qui vient déflorer celle de 1900.

Les Expositions internationales sont une bonne chose, mais à la condition de ne pas en abuser et il est à craindre que les étrangers ne disent dans sept ans : « Ces Français, il n'y en a que pour eux ! » On peut même être sûr que l'Allemagne et l'Italie qui nous jalourent et à qui nous avons coupé l'herbe sous le pied en convoquant à nouveau le monde entier aux splendeurs que

nous lui réservons pour clôturer magnifiquement le XIX^e siècle, ne manqueront pas d'essayer de faire le vide autour de nous. Elles n'y parviendront certainement pas, la participation aux expositions étant une affaire d'intérêt et non de sentiment, mais elles le tenteront et les adversaires de l'Exposition lyonnaise la rendant, par avance, responsable du refroidissement qui pourra se produire la traduisent « comme d'abus » devant le tribunal de l'opinion publique.

La grande œuvre qui s'accomplit actuellement sur les bords du Rhône a rencontré des adversaires ardents et passionnés qui étaient parvenus à jeter sur elle une certaine défaveur et à faire naître le doute sur la possibilité de son accomplissement. On a même été jusqu'à prétendre qu'elle ne représentait que des intérêts personnels, ce qui est absolument injuste. Mais que ne dit-on pas sur les entreprises les plus honnêtes, même sur celles qui sont d'une essence démocratique et humanitaire ? Voyez le Canal de Jonage.

Heureusement, le bon sens public finit toujours par prendre le dessus et l'Exposition de Lyon, tout comme le Canal de Jonage, en sera la preuve.

Ceci dit pour expliquer, sinon pour justifier, l'attitude du Gouvernement envers l'Exposition lyonnaise, nous sommes parfaitement d'accord avec notre honorable confrère sur la nécessité étroite où se trouve l'Administration supérieure de mettre tout en œuvre pour que cette vaste entreprise soit menée à bonne fin. Il y a là une question d'honneur national ; il est de la dignité de la France entière qu'elle ne périclite pas. Il ne s'agit pas seulement de savoir si les intérêts qui sont en jeu souffriront ou seront satisfaits, il s'agit de savoir si une œuvre patriotique sombrera misérablement par la faute du Gouvernement.

Ce serait un scandale, il sera épargné à notre légitime orgueil. Non seulement de tous les points de la France et de l'étranger on s'empressera autour de notre Exposition, mais avec M. J. Lyonnet, nous espérons qu'à défaut de subsides, s'il est impossible d'en voter, ce qui ne laisse pas que de nous étonner un peu, le Gouvernement saura du moins aplanir toutes les difficultés, surtout en ce qui concerne les bons-tickets et la disposition des terrains qui avoisinent le Parc de la Tête-d'Or sur le boulevard du Nord.

Il y a là urgence absolue. Il faut que les nouveaux élus de Lyon, — et nous regrettons qu'on n'en ait pas fait l'objet d'un mandat impératif spécial pendant la période électorale, — il faut que les députés de Lyon considèrent comme le premier de leurs devoirs de saisir la Chambre de la question, s'ils n'obtiennent pas du ministère l'appui moral dont parle notre rédacteur en chef.

Ne pas accorder son appui effectif c'est déjà trop ; refuser son appui moral serait odieux. Nous n'assisterons pas à ce triste spectacle et l'Exposition nationale et inter-

nationale lyonnaise sortira triomphante de tous les obstacles qu'elle aura rencontrés.

VICTOR BERGERET.



La Monographie de la Soie

NOTRE précédent article nous vaut la lettre que nous reproduisons ci-dessous. Il nous semble que la réclamation qu'elle contient est des plus légitimes et nous souhaitons vivement qu'il y soit fait droit :

MONSIEUR LE RÉDACTEUR EN CHEF,

Permettez-moi d'user de l'hospitalité de votre estimable journal pour faire quelques observations à propos de votre article : *La Monographie de la Soie*.

Dans une réunion faite au palais du Commerce, MM. les Fabricants, Teinturiers, Imprimeurs, Apprêteurs, Marchands de soies, etc., ont pris la décision d'organiser à l'Exposition de Lyon de 1894, une *Monographie de la soie en action*. Je trouve très heureuse, en effet, l'idée de faire passer sous les yeux des visiteurs les transformations successives de la soie, depuis son origine jusqu'à sa brillante métamorphose en étoffes couvertes de riches ornements et de fleurs aux couleurs harmonieuses.

Mais, dans la nomenclature de ces diverses opérations, il y a, par un oubli regrettable, une lacune importante à combler, je veux parler de la chose capitale, du dessin et du dessinateur.

De *l'ourdissage* vous passez immédiatement au *lisage du dessin*. Mais que viendra faire le lecteur, s'il n'a pas de dessin à lire ?

Comment comprendra-t-on ce travail, s'il n'y a pas dans cette installation la place marquée du dessinateur qui vient traduire l'idée du compositeur sur du papier de *mise en carte* ?

Il faut nécessairement montrer le premier travail par lequel le façonné est créé et devient exécutable sur le métier.

Il est vraiment injuste de ne pas parler du dessinateur, de celui qui invente à plaisir les dessins si variés, depuis les plus simples pour l'article courant, bon marché, jusqu'aux merveilleuses compositions qui font la gloire de la soierie lyonnaise et donnent à notre ville la suprématie du bon goût et de la nouveauté dans le monde entier.

Ils sont pourtant bien dignes d'intérêt, ces humbles pionniers de l'art. Ne croyez pas que le dessinateur s'improvise, non. Après de longues et sérieuses études il lui faut encore, par une grande pratique, s'initier aux exigences de la mode et à ses caprices. Il lui faut à chaque saison, à chaque instant, suivant les genres d'étoffes ou les pays pour lesquels elles sont destinées, il lui faut, dis-je, surmonter des difficultés continuelles que présente la réalisation de l'idée en la fixant sur le tissu avec une forme originale et toujours nouvelle.

Les ravissantes beautés, dont ils complètent l'attrait, ne se doutent pas des soucis que causent à nos artistes la confection de ces

étoffes riches et variées dont elles aiment à envelopper leurs charmes.

Pourquoi donc ne pas donner une place au cabinet de dessin, montrer la composition des dessins et leur interprétation par la mise en carte, qui n'est elle-même que la traduction de l'idée première et l'intermédiaire entre le compositeur et l'ouvrier tisseur. Car la mise en carte du dessin équivaut au plan de l'architecte, à l'épure du constructeur de machines. Tous les mouvements du métier sont prévus et étudiés, et la navette devient l'esclave obéissante du dessinateur.

Il est bien étrange que MM. les Fabricants, qui sont journellement en rapport avec le dessinateur, aient pu oublier un facteur aussi important, en un mot, un collaborateur dont ils ne peuvent se passer.

Cet oubli me rappelle une histoire bien typique.

Le duc d'Aumale, étant de passage à Lyon, l'édilité lyonnaise, voulant lui montrer le travail de la soie, le conduisit à la Croix-Rousse, dans l'atelier de feu Carquillat.

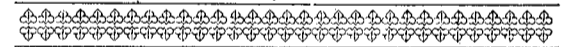
Emerveillé à la vue des dessins, dont la navette émaillait l'étoffe, croyant qu'elle ne faisait que reproduire les idées qui sortaient du cerveau du tisseur, le Duc lui fit présent — amère dérision ! — d'un porte-crayon en or finement ciselé !!! que l'ouvrier, se rappelant la fable : *Le coq et la perle*, — s'empressa de faire estimer par un bijoutier du Plateau, pour se rendre compte de la valeur de ce cadeau princier.

Vous ne voudriez pas, qu'à un demi-siècle de distance, ce *quiproquo* ait quelques chances de se renouveler, au moment où l'Exposition de Lyon, battant son plein, verra affluer les visiteurs des cinq parties du monde !...

Agréez, Monsieur le Rédacteur, au nom de mes collègues et au mien, l'expression de nos sentiments les plus sympathiques.

J. MICHAUD,

Dessinateur pour la fabrique.



LA SUBVENTION DU CONSEIL GÉNÉRAL

Rapide interview

RENCONTRÉ, en portant de chez moi aux bureaux du *Lyon-Exposition* la copie du journal, deux de nos plus sympathiques conseillers généraux, que de nouvelles destinées appellent dans des enceintes plus retentissantes que la modeste préfecture du Rhône.

Violents reproches sur ce que l'Assemblée départementale s'est encore contentée de vœux platoniques en faveur de l'Exposition.

— Vous êtes mal informé.

— Informez-moi mieux.

— Nous sommes saisis de toutes sortes de demandes de crédits. Les Sociétés demandent, les Syndicats demandent, la Ville demande.

— Y a-t-il une base ?

— La dernière demande présentée par l'intermédiaire du président du Conseil gé-

néral et appuyée par un mémoire justificatif reçu par les membres de la Commission de l'Exposition forme un chiffre global de 250.000 francs.

— Tout est compris là dedans ?

— Tout. Ce serait un crédit prévisionnel que la commission départementale allouerait au fur et à mesure des besoins justifiés à des devis détaillés et qui pourrait fort bien ne pas être dépensé en totalité. Il comprendrait les sommes dont le Conseil général a besoin pour ses fêtes, ses réceptions, pour sa participation aux concours de gymnastique, de musique et de tir, etc.

On parle même d'un pavillon du département où, dit le mémoire, seraient groupés les sections d'intérêt public, hygiène, assistance et enseignement à tous les degrés.

— Le projet est séduisant. Le Conseil votera-t-il les crédits demandés ?

— Dites-le-moi.

— Votre avis au moins ?

— C'est qu'il est plus avantageux, plus économique et plus sage de se résoudre à une seule opération plutôt que de s'y reprendre à vingt fois — et de se laisser arracher par bribes et par morceaux ce qu'on aurait dû, avec plus de dignité et de grandeur pour l'assemblée, avec plus d'effet utile pour l'œuvre à encourager, voter d'un seul bloc.

Sur ce mot d'espoir, nous quittons nos aimables interlocuteurs, heureux de ce renseignement pris au vol et plein de confiance dans la décision du Conseil général qui saisira l'occasion d'affirmer sa communauté de vues et d'intérêts avec la ville de Lyon et la Chambre de commerce et de peser ainsi sur la décision favorable qui sera certainement sollicitée de même du gouvernement de la République.

A. NORDUAC.



TRIBUNE PUBLIQUE

Nous recevons chaque semaine, de nos lecteurs, des lettres qui contiennent des avis, des informations, des indications très précieuses, la plupart sont très suggestives et pourraient être utilement méditées par les comités officiels. Nous serons très heureux de fournir à tous ceux, et ils sont nombreux à Lyon, qui ont des idées utiles au sujet de l'Exposition, l'occasion de les faire connaître. Nous serons ainsi l'intermédiaire du public auprès des organisateurs et ce ne sera pas là le moindre service que nous aurons rendu à l'Exposition.

Nous tiendrons toujours le plus grand compte des communications qui nous seront adressées de cette façon, soit que nous les insérions *in extenso* et à cette place, soit que nous les utilisions pour les échos.

Bien entendu, même dans les insertions intégrales, nous ne renonçons pas au droit de modifier certaines expressions qui pour-

raient, à l'insu même de nos correspondants, paraître injustement blessantes pour ceux qui ont charge de mener à bonne fin l'Exposition. Il faut les avertir par d'utiles critiques, non les décourager par des attaques injustifiées et inconsidérées.

Ce point acquis, nous ouvrons nos colonnes toutes grandes à la prose de nos aimables correspondants.

Voici, pour aujourd'hui, sans compter celles qui nous ont suggéré deux échos, trois lettres assez intéressantes à consulter :

Monsieur le Rédacteur du *Lyon-Exposition*,

Lecteur assidu de votre utile et intéressant journal, j'ai lu avec plaisir votre article les « Pelouses du Parc ».

Vous rendrez un véritable service, si votre critique peut être entendue en haut lieu, si l'on fait sans retard le nécessaire et si les gardiens s'occupent un peu mieux de faire respecter les règlements de police.

Agréiez, Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

BLANCHON.

**

Monsieur,

Il avait été dit, *autrefois*, qu'il y avait un comité de la Presse *lyonnaise, parisienne et départementale*, etc., etc., pour la réclame en France et à l'étranger.

Je lis chaque jour un certain nombre de journaux parisiens, qui sont absolument muets à l'endroit de notre Exposition. — *Pourquoi ??* C'est cependant bien le moment de commencer... la réclame. On aurait dû en faire déjà BEAUCOUP dans les villes d'eaux. On n'y a pas songé, dit-on !!! Mais si l'on ne songe à rien, pourquoi vouloir faire une Exposition ?

Il faudra songer à bien d'autres choses au moment de l'Exposition.

Il ne faudrait pourtant pas que notre Exposition et les fêtes que la ville se propose de donner deviennent une preuve manifeste de notre impuissance à organiser quoi que ce soit d'un peu grandiose.

Prenons garde.

Veillez agréer, etc.

Pour un groupe de lecteurs,
BERNARD.

**

Monsieur,

La date de l'ouverture de l'Exposition se rapproche de plus en plus, à peine sept mois nous séparent de l'ouverture, c'est-à-dire du 26 avril 1894.

Il serait désirable qu'un Comité de Commerçants se fonde pour le règlement d'une foule de questions intéressant à la fois la Ville, le Commerce et l'Exposition.

Toutes les devantures devraient être repeintes soigneusement. L'éclairage dans tous les magasins devrait être augmenté, rien ne serait joli comme une rue bien éclairée.

Il serait à désirer qu'à partir du 1^{er} mai, les magasins des rues du centre ne ferme qu'à 9 ou 10 heures. Il faut de plus que dès maintenant la municipalité fasse savoir ce qu'elle compte faire en ce qui dépend d'elle pour amuser les étrangers pendant le jour.

Elle devrait installer une musique au moins en trois endroits.

1^o Place Bellecour.

2^o Place Morand.

3^o A l'Exposition.

De plus, tous les soirs, à part les théâtres, il faudrait des concerts :

1^o Place Bellecour;

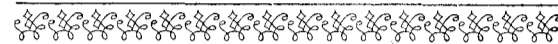
2^o Place Morand.

Je ne parle pas des nombreux cafés-concerts qui seront dispersés dans la ville. En un mot, il faut que les pouvoirs publics, les particuliers, la presse, rivalisent de zèle, pour que tout soit prêt le jour de l'ouverture de l'Exposition.

Voilà, Messieurs, ce qu'il faut dire bien haut et crier chaque jour.

Veillez agréer, etc.

Un ami du Lyon-Exposition,
X....



L'EXPOSITION

Internationale

L'ATTENTION des consuls étrangers à Lyon a été appelée par le conseil supérieur sur l'importance que présente l'Exposition de Lyon, au point de vue du commerce international. Les représentants commerciaux des puissances étrangères et des grands pays voisins ont affirmé combien ils étaient en complète communauté de vues avec l'administration de l'Exposition et combien ils désiraient voir une pleine réussite couronner les efforts si louables de sa courageuse et intelligente initiative.

Parmi toutes les marques de sympathie effective données à cette occasion à la ville de Lyon, il n'est pas possible de passer sous silence celles qui nous viennent du Mexique. On sait combien est considérable la colonie française au dévouement de laquelle il a été fait appel.

La plupart des grandes maisons de commerce de Mexico, de Puebla, de Guadalajara, sont entre des mains françaises et appartiennent à des Français de la région lyonnaise, originaires des Basses-Alpes et principalement de l'arrondissement de Barcelonnette.

Il n'est pas douteux qu'auprès d'eux l'appel fait recevra un chaleureux accueil. S'ils n'exposent pas eux-mêmes, car ils sont pour la plupart négociants, ils peuvent agir autour d'eux pour faire exposer. Ils peuvent surtout trouver dans cet appel comme une raison décisive de revenir au pays, à Lyon. Là, en présence des merveilles accumulées sous leurs yeux, ils sentiront se raviver pour la Mère-Patrie les sympathies qu'une longue absence attiédit toujours un peu et de retour au Mexique, ils auront à cœur d'en rester les fidèles clients.

Nous devons agir d'autant plus auprès du Mexique pour obtenir sa participation, que l'Espagne fait des efforts considérables pour reprendre sur tous les marchés de l'Amérique du Sud sa prépondérance commerciale, et qu'elle essaye notamment d'attirer les Mexicains à l'Exposition universelle de Madrid, en 1894, elle aussi.

Il y a là une coïncidence dont il serait utile de profiter. Il serait si facile de faire observer aux Mexicains, venant en Europe, qu'avec un supplément de frais peu considérable relativement à la première dépense, ils pourraient à la fois exposer à Madrid et à Lyon.

C'est une solution que nous nous permettons de recommander à l'attention du Conseil supérieur et du consul du Mexique à Lyon, qui veut bien, comme ses collègues du corps

consulaire, prêter à l'œuvre de l'Exposition un concours aussi dévoué que précieux.

(Bulletin officiel.)

CAUSERIE HEBDOMADAIRE

Question de boutiques

LA Voirie, ce service admirable que l'Europe nous envie, mais qu'elle se garde bien de nous prendre; la Voirie, qui nous fait manquer d'eau l'été et nous laisse à plaisir patauger dans la neige, l'hiver, et dans la boue, au printemps; la Voirie me semble une de ces antiques douairières promptes à grommeler, mais rarement décidées à agir parce qu'elles n'ont plus le droit de pendre haut et court qui leur déplaît, et que toute autre vengeance leur semble insuffisante.

Ainsi je me souviens de certaine année où l'émoi fut grand parmi les propriétaires, les régisseurs et les locataires — à des titres divers, bien entendu, ce qui fait le bonheur des uns appelant rarement la joie des autres — dame Voirie avait accouché de cette montagne :

« Les escaliers de toutes les maisons seront éclairés jusqu'au grenier. »

Comme bien vous pensez l'application de cet usage eût considérablement déplacé le centre des attaques nocturnes. On voyait parfois un honnête comptable, rentrant chez lui vers 9 heures du soir, très proprement assommé sur son non moins propre palier, et prestement débarrassé de ce qui, dans ses poches, aurait pu ajouter à sa pesanteur. On avouera que cette attaque aurait été beaucoup plus agréable au patient, produite qu'elle se serait à la porte de son appartement, que si l'opérateur avait choisi pour lieu d'action l'un de ces quartiers isolés d'où l'on ne peut revenir qu'en voiture — ce qui grève désagréablement le budget d'un modeste employé.

Dame Voirie, comprenant le danger, ferma les yeux dès qu'elle eût à gravir un 4^e étage : de cette façon, elle a toujours le droit de croire que la mesure édictée fonctionne. En tout cas, elle aura eu cette satisfaction immense d'être l'objet flatteur d'un ordre du jour motivé dans lequel les cambrioleurs syndiqués — on ne parle pas des autres, ils sont hors la loi — lui ont renouvelé leur confiance et envoyé leurs sympathies.

L'antique Douairière s'amuse aussi, parfois, à exiger des propriétaires qu'ils nettoient leurs maisons — elle ne tient pas absolument, par exemple, à ce qu'ils procèdent eux-mêmes à cette délicate opération. — C'est donc que la grincheuse suzeraine affirme des droits indiscutables sur l'extérieur, tout ce qui offre un rempart au vent et un abri contre la pluie.

Si j'étais propriétaire, je dirais simplement à ces Hercules sortis non d'Eurysthée, mais de bureaux étroits et malsains, de nettoyer

eux-mêmes ce qu'ils jugeraient digne de leurs soins. L'histoire ne mentionne pas, en effet, que celui qui fut presque le fils de Joseph Amphitryon invitât jamais Labre Augias à nettoyer ses écuries. Non pas ! Hercule trouva que ça sentait mauvais, il nettoya et, à défaut de Phénol, il se servit d'Alphée ! C'est simple comme le jour.

Comme je ne suis pas propriétaire, je trouve la mesure charmante et je conviens très volontiers qu'on agit excellemment en obligeant les propriétaires à nettoyer leurs maisons au nom... au nom... je ne sais pas au nom de quoi, mais c'est certainement au nom de quelque chose. Je trouve même qu'on ne va pas assez vite en besogne, cette année. Il faudra qu'on se multiplie au printemps. —

Le rêve serait, en effet, d'offrir aux étrangers une ville propre, idéalement propre. Plus de façades noirâtres, plus de balcons à fleurs ajoutés aux fenêtres — encore un codicille aux fenêtres des maisons qui n'a jamais autant sévi, ou servi, que depuis qu'on l'a interdit.

Ne perdons pas de vue que l'Exposition de Lyon va provoquer, l'an prochain, une affluence d'étrangers sans précédent. Il faut qu'ils sachent autrement que par l'appel de la station, au chemin de fer, qu'ils se trouvent dans la seconde ville de France.

Pour cela, il convient que Dame Voirie fasse valoir le maximum de ses droits, comme on dirait ailleurs les sommations baptisées de *respectueuses* qu'adressent les fils insoumis — ou les jeunes filles... têtues — à des parents qui veulent leur éviter la consommation d'une sottise. C'est ainsi que je voudrais, par exemple, qu'on exigeât de tous les commerçants logés aux rez-de-chaussée, dans les principales artères de notre ville, qu'ils fissent soigneusement remettre à neuf les devantures de leurs magasins. Il y a certains locaux, en effet, et non des moins achalandés, dont la façade est dans un état de décrépitude repugnant. Pourquoi donc, pour les mêmes raisons qui font qu'on oblige un propriétaire à blanchir sa maison, n'obligerait-on pas ces négociants à faire repeindre les devantures ? L'occasion qu'offre l'Exposition ne se retrouvera pas de longtemps qui légitimera, en quelque sorte, les exigences de la Voirie.

Maintenant, ce sera affaire aux négociants d'éclairer leurs magasins d'une façon un peu plus brillante qu'ils ne le sont actuellement, la plupart d'entre eux au moins. Qu'ils se servent, à cet effet, de gaz, d'électricité ou de pétrole, ça m'est égal, aucun des marchands de ces produits n'ayant voulu me faire de remise pour que je le désigne exclusivement ou d'une façon plus apparente.

De même, on ne peut guère exiger qu'ils s'assortissent mieux, d'une façon moins... classique, mais plus élégante. Pour un peu, j'allais demander qu'ils n'emploient que des demoiselles de magasin jolies et accortes !..

Que c'est donc laid, pour un homme marié !

Laurent CHAT.

L'EXPOSITION D'ÉCONOMIE SOCIALE

ROMPANT avec les anciens errements, l'Administration municipale en organisant la Commission de patronage eût la louable ambition de donner une large place dans notre Exposition à la Section d'économie sociale.

Elle avait parfaitement compris qu'une exposition vraiment universelle ne devait pas seulement étaler aux yeux des visiteurs les produits de l'Industrie et de l'Art contemporain, indiquer les progrès accomplis dans ces deux branches de l'activité humaine ; qu'elle devait encore montrer tout ce qui avait été fait pour améliorer les conditions d'existence des citoyens, soit au point de vue de l'hygiène publique et privée, soit au point de vue de l'assistance sous toutes ses formes, soit encore et surtout dans ce domaine si vaste et si fécond qui va de la Prévoyance à la Coopération.

Cette préoccupation de notre municipalité se retrouve dans la constitution du groupe II et dans le choix des membres qui le composent. C'est ainsi que dans la Section d'Économie sociale, pour ne citer que celle-là, nous trouvons à côté de noms de moindre éclat, les représentants les plus autorisés du Parlement, de la magistrature, de la Chambre de commerce, les professeurs de nos Facultés, les directeurs de nos grands établissements financiers, les représentants de la presse lyonnaise.

Tous sont animés de bonnes intentions et apportent à l'œuvre commune le plus loyal et le plus désintéressé concours.

Pourquoi faut-il qu'à côté de tant de bonne volonté, nous constatons si peu de résultats. Car il faut bien le reconnaître, le groupe II n'a pas donné tout ce qu'on pouvait attendre de lui. On se demande encore ce que sera l'Exposition d'économie sociale, quel sera son programme et quel emplacement lui sera réservé ?

Dans la dernière séance du groupe II, tenue le 6 juillet dernier, sous la présidence de M. Ulysse Pila, l'infatigable et dévoué commissaire général, se faisant l'écho des sentiments du Conseil supérieur et de la Municipalité, vint prier le groupe de vouloir bien indiquer ses desiderata, M. Sabran n'eut pas de peine à établir que le groupe II se trouvait placé dans une situation bien différente de celle des autres groupes et

qu'il était nécessaire qu'on lui accorde un emplacement gratuit ainsi qu'une subvention pour l'organisation de son Exposition. M. Ulysse Pila pria le groupe de préciser quel emplacement et quelle subvention lui étaient nécessaires. Pour répondre à cette demande, le secrétaire général fut chargé de préparer dans le plus bref délai un rapport détaillé qui, après approbation du groupe, serait transmis au Conseil supérieur et à la Municipalité.

C'était le 6 juillet; le groupe ne s'est pas réuni depuis et n'a pu statuer sur un rapport qui ne lui a pas encore été présenté.

Cette négligence est profondément regrettable, car si elle compromettrait l'Exposition d'Economie sociale, elle enlèverait à la grande manifestation que prépare notre ville une de ses raisons d'être et un de ses plus beaux titres de gloire.

Nous devons cependant reconnaître que là ne se sont pas bornés les travaux du groupe. Il a pris deux délibérations qui méritent d'être signalées.

Statuant sur la question des congrès, il a pris en considération les trois projets suivants :

1° Un Congrès de Sociologie, préconisé par M. Bertrand, le sympathique professeur de la Faculté des lettres.

2° Un Congrès des Sociétés coopératives de France.

3° Un Congrès international d'économie politique faisant suite au Congrès tenu à Anvers l'année dernière.

Malheureusement le groupe a omis d'étudier les voies et moyens pour obtenir la réalisation de ses espérances et il est à craindre, au moins en ce qui concerne un des congrès choisis, que le groupement des Sociétés coopératives, dont le congrès annuel s'ouvre le mois prochain, à Grenoble, ne choisisse une autre ville que Lyon.

Le groupe II a également pris une autre résolution, sur laquelle nous aurons l'occasion de revenir. Nous voulons parler du projet d'une monographie de la ville de Lyon et du département du Rhône.

La place nous manque aujourd'hui pour analyser ce projet; nous y reviendrons dans un prochain numéro. Qu'il nous soit permis de dire, cependant, que quelles que soient l'importance et la valeur des documents que contiendra ce livre, il risque fort de rester enfermé dans quelques bibliothèques où bien peu iront le consulter, et que dans tous les cas, il ne saurait à lui seul constituer l'Exposition d'Economie sociale.

H. B.



CHRONIQUE DES EXPOSITIONS

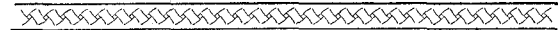
L'Exposition d'Horticulture et de Viticulture.

L'organisation matérielle de cette Exposition qui se tiendra à Perrache du 14 au 18 courant, est terminée. Ce sera demain une véritable fourmilière de fleuristes, de pépiniéristes, de viticulteurs, de maraîchers en train d'installer leurs lots sur le cours du Midi.

Comme les années précédentes, les vignes, les raisins français, américains et franco-américains, et les autres objets se rattachant à la viticulture seront bien représentés. Les intéressés, et ils sont nombreux, pourront trouver dans un espace restreint les éléments d'une étude intéressante relative à la reconstitution de nos vignobles.

Les fruits seront également en nombre, sauf toutefois les variétés précoces, encore plus précoces cette année que les autres.

Les nouveautés florales, les gains obtenus par les horticulteurs lyonnais cette année, paraît-il fort remarquables. Il sera intéressant de constater les progrès faits par nos compatriotes depuis deux ans.

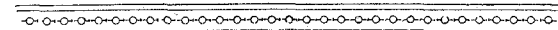


Le Monument Edouard Thiers

Dans sa dernière séance, le Comité institué pour faire élever un monument au capitaine Thiers, a choisi pour son président M. Antoine Lumière, qui fut l'ami de l'ex-député du Rhône et le promoteur de la souscription à ce monument.

Le piédestal, œuvre de M. Coquet, est installé depuis plusieurs semaines dans le grand square de la place Raspail; le buste, qui sera sous peu de jours mis en place, est de notre jeune sculpteur M. Pierre Devaux.

L'inauguration aura lieu, nous dit-on, dans la première quinzaine d'octobre.



SEMAINE THÉÂTRALE

Les Célestins ont ouvert leurs portes mardi, et ont offert à une assistance nombreuse et élégante un spectacle intéressant, mais encore plus pimenté.

La pièce a bien été agrémentée de quelques chuts et de quelques sifflets, mais ces indignations légitimes ne sauraient atteindre que la pièce elle-même. Du reste, cette pièce est assez décousue, assez délayée et l'on n'en doit retenir que quelques strophes sonores, quelques vers bien frappés et quelques mots spirituels.

L'interprétation est excellente. M^{me} Ugalde s'y est taillé un succès merveilleux et bien mérité, succès de jolie femme et d'exquise artiste. M^{me} Kolb a fait rire aux

larmes. Si M^{me} Bl. Ollivier avait brûlé un peu plus les planches, les crudités de son rôle eussent paru moins révoltantes. M. Luguët, philosophe, assez bien et Homerville est drôle à l'excès. M. Brunet chante bien le vers et, M^{me} Darthenay exceptée, les courtisanes ne sont, en général, pas plus appétissantes que cela.

RENÉ.

LES ANNONCES RÉCLAMES ET AVIS DIVERS DE

« LYON-EXPOSITION »

Sont reçus :

79, rue de la République, à l'entresol.

ON DEMANDE

à une bonne maison de pâtisserie de se charger de la fabrication de brioches de Paris, à l'Exposition même. On fournirait un four modèle.

S'adresser aux Bureaux du journal, de 4 h. à 3 heures.

ON DEMANDE

aux constructeurs désireux d'exposer des chalets rustiques ou autres, d'en faire part à l'Office lyonnais des Exposants, 79, rue de la République, qui trouverait des locataires pour utiliser ces constructions.

TRAVAUX EN BATIMENTS

P. BOIRON

Entrepreneur de Peinture, Plâtrerie, Enseignes
Décor.

COLLAGE DE PAPIERS MARBRE ET FAUX BOIS

3, Grande rue de la Croix-Rousse, 3

— LYON —

IMPRIMERIE

Typographique

J. JEANNIN

TRÉVOUX (Ain)

Succursale à Châtillon-sur-Chalaronne

JOURNAUX, VOLUMES. BROCHURES
CATALOGUES, PRIX COURANTS
PROSPECTUS, etc.

PRIX MODÉRÉS — CÉLÉRITÉ



SOCIÉTÉ ANONYME DES PLAQUES ET PAPIERS PHOTOGRAPHIQUES

A. LUMIÈRE & SES FILS

Grand Prix, Exposition universelle de Paris 1889. — Capital : 3.000.000 de francs.

Usines à vapeur : Cours Gambetta et rue St-Victor (Monplaisir-Lyon)

PRIX DES PLAQUES

| | | | | | | | |
|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|-------|
| 9x12 | 9x18 | 11x15 | 12x16 | 13x18 | 12x20 | 15x21 | 15x22 |
| 3 fr. | 4 fr. | 4 fr. | 4.20 | 4.50 | 5 fr. | 6.75 | 7 fr. |
| 18x24 | 21x27 | 24x30 | 27x33 | 30x40 | 40x50 | 50x60 | |
| 10 fr. | 14 fr. | 18 fr. | 22 fr. | 32 fr. | 55 fr. | 80 fr. | |

PLAQUES ORTHOCHROMATIQUES

PAPIER au CITRATE d'ARGENT pour l'obtention d'épreuves positives par NOIRCISSEMENT DIRECT

DÉVELOPPEURS

DIAMMODOPHÉNOL SULFITES DE SOUDE Anhydre et cristallisé. PARAMIDOPHÉNOL

Dépôt chez tous les principaux Marchands de Fournitures photographiques.

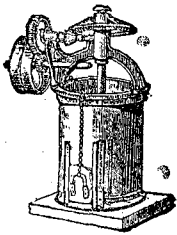
J. DELACQUIS

CONSTRUCTION MÉCANIQUE (Breveté S. G. D. G.)

3, rue du Château, 3 (près le cours Gambetta), LYON

18 MÉDAILLES OR ET ARGENT

Fournisseur de l'Etat et des Hospices civils



Matériels complets pour entrepreneurs : BÉTONNIÈRES circulaires à grand travail, nouveau système Br. S. G. D. G.; pour béton, chaux, ciment et mâchefer. — Echelles d'engins, treuils, broyeurs à mortier, voies portatives, wagonnets, monte-charges, locomobiles, etc.; charpentes en fer et fonte, réservoirs en tôle. — Spécialités de pompes à manège pour l'arrosage, pompes à main de tous systèmes et de toutes profondeurs. — Presse, au pressoir à vis ou hydrauliques, pour l'agriculture ou l'industrie.

TRAVAUX ET INSTALLATION D'USINES DE TOUT GENRE.



La Source CACHAT

Se vend en bouteilles de 10 et 25 litres, au

Dépôt central d'ÉVIAN,

4, place des



B. BUFFAUD * & T. ROBATEL

Constructeurs, — 29, chemin Baraban, LYON

SPÉCIALITÉ DE MACHINES A VAPEUR

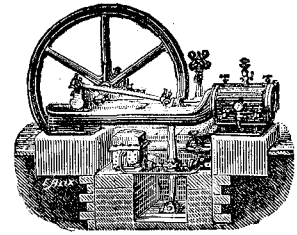
APPAREILS DE TEINTURE, POMPES, ESSOREUSES

Installation de Brasseries, Fabriques de produits chimiques, d'extraits de bois, de pâtes alimentaires, Minoteries, Blanchisseries, Tréfileries, Scieries de pierres, etc., etc.

18 Premiers Prix

Quatre Diplômes d'honneur.

Décorations François-Joseph et Légion d'honneur.



MACHINE HORIZONTALE

TRAMWAYS A VAPEUR — FUNICULAIRES

Nouveau modèle avec cylindre à enveloppe de vapeur, détente variable par le régulateur, — Forces de 2 à 150 chevaux. Grande régularité de marche. Economie de combustible.

FOURNISSEURS des

Gouvernements FRANÇAIS & RUSSE et des plus grandes MANUFACTURES

ÉCLAIRAGE Électrique

MANUFACTURE D'APPAREILS

Pour le GAZ et L'ÉLECTRICITÉ

Éclairage, Chauffage, Cuisine et Industries

BUGNOD & GARNIER

LYON, — Rue Vaubecour, 40, — LYON

Magasin d'exposition, place des Terreaux, 29

INSTALLATIONS DE SALLES DE BAINS AU GAZ

Depuis 250 francs.

CABINETS DE TOILETTE A DES PRIX MODÉRÉS

Seuls dépositaires pour Lyon et la région des LAMPES GAZO-MULTIPLEX.

CONSTRUCTION DE VOITURES DE LUXE, DE COMMERCE, TRAMWAYS ET WAGONS DE CHEMIN DE FER. — MAISON FONDÉE EN 1857.

GUILLEMET

15 Premiers Prix. — Grandes Croix de mérite. — Grands Prix. — 5 Diplômes d'honneur. — 8 grandes Médailles d'or ou de 1^{re} classe.

LYON, 32-34, rue de Marseille, 32-34, LYON

Fournisseur des principales compagnies de Tramways, Omnibus, Chemins de fer, Petites voitures, etc., etc.

Immeuble et Propriété 2.000 mètres environ s'exploite café-restaurant, jardin, terrasse, jeux de boules. Le tout bien agencé. P. 32.000 fr.

AGENCE DUFFET 7, place des Jacobins, Lyon

Hôtel affaire très avantageuse, ville importante du centre, fréquentée par MM. les voyageurs de commerce. Prix, 350.000 f.

Immeuble à Saint-Just quatre étages sur caves voûtées pierre et pisé, 30 pièces, 6 fenêtres façade. Prix 37.000 fr. Rap. net, 2.000 fr.

VENTE DE FONDS DE COMMERCE PROPRIÉTÉS, IMMEUBLES, INDUSTRIES

Rien à risquer en achetant Bureau dépendant de l'administration avec 5.000 f. Rapport net, 3.000 fr. Affaire avantageuse.

A vendre près gare, propriété composée de maison d'habitation, 3 pièces, écurie, fenil et cave, plus 28 ares séparés, complanté en asperges et vignes. Rapport annuel, 1.000 fr. Pr. 10.000 fr.

Cabinet d'affaires à Marseille. Prix, 10.000 f. Bénéf. 6.000 f.

Bureau administratif, existence 115 ans. 6 fortunes. Fait 6 à 8 000 f. bénéf. net p. an. Pas de perte possible. Tout payé 1 mois d'avance avec 10.000 f. comptant.

Vaste Propriété de rapport et d'agrément, à la Pape, 1 hectare 1/4 environ, vignes, arbres à fruit, aspergères, droit de pêche et chasse gardée. P. 40.000 f.

Distillerie région Rhône, ville ouvière très importante. Pr. 9.000 f. 1/2 de sa valeur. On peut tripler les affaires.

Vienne Café-Billard, matériel marbre. Tenu 3 ans par vendeur. Fait 35 f. Loy, 900 f. Cesse commerce.

Propriété à Fribourg (Suisse), maison de 12 pièces, construction moderne, 2 maisons de fermier, moulins, scieries, forte chute d'eau. prés et terres, forêts. Rap. net 6.500 fr. Prix, 130.000 fr.

Grand Bazar à vendre, ville importante (Loire). A Lyon. 3 autres bazars donnant gros bénéf.

Immeuble rapport net, 2.700 fr. Pr. 24.000 f.

Affaire unique p. 1/2 rentier. Fabr. de stores sans connaissance spéciale. 6 000 f. net p. an.

AUTRE, sur quai. Rap. 1.500 f. Pr. 27.000 f.

Belle Epicerie ancienne clientèle sérieuse, passe 100 pièces quitte déces de la dame. Prix, 6 000 f. Belle occasion.

AUTRE. Rapport net, 1.500 fr. Pr. 25.000 f.

CROIX-ROUSSE, Rap. net, 770 f. Pr. 11.000 f.

SUR HOSPICES. Rap. 1.000 f. Pr. 7.000 f.

Reconstitution de tout capital, Amortissement de capitaux, Rentes viagères, Retraite pour la vieillesse,

PRÉVOYANCE

Société mutuelle d'assurances pour la Reconstitution des Capitaux

SOUS LE CONTRÔLE DE L'ÉTAT

LYON — 32, rue de l'Hôtel-de-Ville, 32 — LYON

TARIF A. — Police de 5 fr. au comptant, ou de 6 fr. à terme, remboursable à 100 fr. — Six répartitions de remboursement ont lieu chaque année : 10 janvier, 10 mars, 10 mai, 10 juillet, 10 septembre, 10 novembre.

| VERSEMENTS MENSUELS | | ou versement unique comptant | Donne droit à | Et assure un capital de |
|------------------------|---------------------------|------------------------------|---------------|-------------------------|
| P ^t 60 mois | ou P ^t 30 mois | | | |
| 1 fr. | 1 fr. | 25 fr. | 5 pol. | 500 fr. |
| 2 » | 2 » | 50 » | 10 » | 1.000 » |
| 5 » | 10 » | 250 » | 50 » | 5.000 » |
| 25 » | 50 » | 1.250 » | 250 » | 25.000 » |
| 50 » | 100 » | 2.500 » | 500 » | 50.000 » |
| 100 » | 200 » | 5.000 » | 1.000 » | 100.000 » |

NOTA. — Par une combinaison spéciale, toute personne peut, moyennant un versement unique de mille francs, s'assurer à elle et aux siens un capital de cinquante mille francs, et par un versement unique de deux mille francs, s'assurer cent mille francs.

OFFICE LYONNAIS DES EXPOSANTS

Directeur : A. CAUDRON

79, Rue de la République, 79

Se charge, à des prix modérés et à forfait, de la représentation générale des commerçants et industriels à l'Exposition de Lyon, et de toutes les demandes relatives à leur participation à l'Exposition.

L'OFFICE LYONNAIS se charge également de la représentation des exposants vis-à-vis du Jury.

Dans les traités à forfait, sont comprises la prise et la remise en gare des objets à exposer.